

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE PETIT-BASSAM

04. B.P. 293 ABIDJAN-04 (Côte d'Ivoire)

N

*a paraître dans les Cahiers SH*

LA SOLIDARITÉ POPULAIRE ABIDJANAISE EN CHIFFRES

par

*Bernard DELPECH*

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° : *02702*

Cote *B*

Date

Août 1981

(à paraître in "Cahiers ORSTOM", série Sciences Humaines, N° spécial consacré à Abidjan)

# P L A N

## 1. LES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

- 1.1. L'âge
- 1.2. L'appartenance socio- culturelle
- 1.3. L'ancienneté dans la ville
- 1.4. Les activités professionnelles
- 1.5. Les revenus

## 2. L'AIDE

### 2.1. L'aide offerte

- 2.1.1. Son importance
- 2.1.2. Son volume
- 2.1.3. Le volume de l'aide selon l'ancienneté dans la ville
- 2.1.4. Le volume de l'aide selon les revenus
- 2.1.5. La fréquence et la régularité de l'aide
- 2.1.6. La régularité de l'aide selon les revenus
- 2.1.7. Les formes de l'aide
- 2.1.8. Les liens de parenté entre bénéficiaires et donateurs
- 2.1.9. Les conditions de remise de l'aide
- 2.1.10. Les lieux de résidence des bénéficiaires

### 2.2. L'aide en retour

- 2.2.1. Son volume
- 2.2.2. Ses formes
- 2.2.3. Les conditions de remise
- 2.2.4. Les lieux de résidence des donateurs

## 3. LES ASSOCIATIONS

- 3.1. Leur popularité
  - 3.2. Leurs dimensions
  - 3.3. Leur répartition selon les objectifs
-

Une métropole au seuil du gigantisme, grosse de 1.600.000 habitants dont 63% sont des "néo-citadins", issus des campagnes ivoiriennes et de celles des pays voisins, vivant pour la plupart de modestes revenus. Telle apparaît Abidjan en 1980.

L'apreté des conditions d'existence y a engendré de vastes mouvements de solidarité : assistance en numéraire ou en nature s'établissant dans le cadre des réseaux de relations interpersonnelles, groupes d'entraide qui s'organisent dans les milieux professionnels et parmi les membres d'une même ethnie, associations de modernisation de village qui témoignent de l'attachement au pays d'origine.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent les éléments d'une analyse quantitative portant sur ces formes de cohésion sociale, telles qu'on pouvait les observer au début des années 80.

La base de sondage dont il a été fait usage est empruntée à l'échantillon aléatoire au 1/84e choisi en vue d'estimer la croissance démographique de la capitale. Le groupe sur lequel ont été conduites les investigations ne représente cependant pas l'ensemble de la population de la grande cité dans ses caractéristiques socio-économiques, ethniques et d'âge puisque n'ont été retenus que des nationaux, responsables d'unités domestiques, installés dans quatre quartiers populaires(1). Tous les sujets sont natifs des milieux de plantation du sud et du centre de la Côte d'Ivoire(2).

Durant l'année 1980 et le début de l'année 1981, 486 personnes ont bien voulu répondre à nos questions.

---

(1) Quartiers de Nouveau-Koumassi et de Treichville au sud, d'Adjamé à la racine de la presqu'île, deux vastes ensembles où dominent les cours collectives, de Yopougon au nord-ouest, où abondent les logements économiques semi-collectifs en bandes.

(2) Etude réalisée dans le cadre de l'opération 2.7143 portant sur l'attraction urbaine en milieu ivoirien de plantation.

1. LES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

1.1. L'âge

TRANCHE D'AGE	N	%
moins de 25 ans	14	3,0
de 25 à 30 ans	186	38,0
de 31 à 40 ans	192	39,5
de 41 à 50 ans	76	15,5
plus de 50 ans	18	4,0
T O T A L	486	100,0

Tableau I -

Averti du statut de chef de foyer souvent chargé de famille des enquêtés, le lecteur ne s'étonnera pas de ce que leur âge soit en accord avec leur condition de responsable domestique : près de 60% d'entre eux ont dépassé 30 ans. Au-delà de 50 ans, les effectifs s'amenuisent sensiblement en raison certes d'un taux de mortalité accru mais surtout par suite d'une tendance à rentrer au village lorsque l'âge mûr est atteint. C'est ainsi que 4% seulement de nos enquêtés ont dépassé la cinquantaine.

1.2. L'appartenance socio-culturelle

SOCIETE D'APPARTENANCE	N	%
BAOULE	92	19
AGNI - ABRON	82	17
BETE	86	18
LAGUNAIRES ET CÔTIERS	70	14
DIDA	52	11
GUERE	54	11
GOURO	50	10
T O T A L	486	100

Tableau II -

La répartition des membres de l'échantillon selon la société locale à laquelle ils appartiennent reflète le poids de chaque ethnies ou groupe socio-culturel dans la population nationale de la capitale. On remarquera que conformément au plan de sondage ont été exclus, outre les étrangers, les ivoiriens originaires des régions de savane, qui sont ceux dont le milieu de naissance est le plus éloigné d'Abidjan.

Sous le terme générique "lagunaires" ont été rassemblés les ressortissants des régions situées en bordure de mer et dans le système lagunaire, toutes zones proches d'Abidjan. Il s'agit des ethnies ébrié, attié, abbey, alladian, ahizi, abouré, adjoukrou, abidji.

### 1.3. L'ancienneté dans la ville

NOMBRE D'ANNEES EN VILLE	N	%
moins d'1 an	4	1
de 1 à 2 ans	14	3
de 3 à 5 ans	60	12
de 6 à 10 ans	174	36
plus de 10 ans	234	48
T O T A L	486	100

Tableau III -

L'exode rural concerne la fraction la plus jeune de la population active. Chefs de famille et donc hommes d'âge mûr dans leur majorité, la plupart des membres de l'échantillon ont une longue expérience citadine. 48% d'entre eux sont en ville depuis plus de 10 ans, 3% seulement y vivent depuis moins de 3 ans. Cette forte concentration restreindra la validité de nos comparaisons.

On voit que l'enquête laisse dans l'ombre les comportements des plus démunis sans doute parmi les néo-abidjanais, jeunes nouvellement arrivés et encore en situation de dépendance. Les investigations ne concernent pas, non plus, les femmes.

Ces omissions ont des raisons techniques : l'unité de sondage, telle que fournie par la base au 1/84e, est le groupe de résidence, identifié par le numéro de parcelle et le patronyme du chef d'unité. Interroger plusieurs résidents d'une même unité aurait introduit un biais important dans le caractère aléatoire de l'échantillon. Quant aux femmes, leur prise en considération aurait conduit à une enquête parallèle, compte tenu de la spécificité de leurs comportements.

1.4. Les activités professionnelles

PROFESSIONS DECLAREES	N	%
Ouvriers	97	20
Agents de maîtrise; Techniciens	170	35
Artisans	39	8
Commerçants	29	6
Petits fonctionnaires, employés du secteur privé	122	25
Chômeurs, sans profession déterminée	29	6
T O T A L	486	100

Tableau IV -

Les catégories professionnelles sont toujours malaisées à établir ; les sujets eux-mêmes ont souvent du mal à se situer dans l'éventail des métiers. Le tableau proposé donne néanmoins suffisamment d'informations pour quelques estimations.

On relève une proportion importante d'"agents de maîtrise et techniciens" (35%), appellation valorisante et partant catégorie probablement surestimée. On note aussi un effectif élevé de petits fonctionnaires et employés de bureau (25%), nombreux dans les cités SICOGI, SOGEFIHA et GFCl de Yopougon. En revanche, peu de nos interlocuteurs se déclarent en chômage où à la recherche d'une activité de subsistance (6%).

1.5. Les revenus

TRANCHES DE REVENUS MENSUELS	N	%	% cumulés
moins de 50.000 F.CFA	32	6,6	6,6
de 50 à 60.000 F.CFA	38	7,8	14,4
de 61 à 70.000 F.CFA	58	11,9	26,3
de 71 à 80.000 F.CFA	60	12,3	38,6
de 81 à 90.000 F.CFA	38	7,8	46,4
de 91 à 100.000 F.CFA	16	3,3	49,7
de 101 à 120.000 F.CFA	24	4,9	54,6
de 121 à 140.000 F.CFA	16	3,3	57,9
plus de 140.000 F.CFA	44	9,1	67,0
chômage	29	6,0	73,0
non-réponses	131	26,9	99,9
T O T A L	486	100,0	

Tableau V -

17% des sujets affirment bénéficier de revenus mensuels supérieurs à 100.000 F.CFA et 9% disent gagner plus de 140.000 F. par mois alors que le montant du salaire minimum garanti s'élève à 30.000 F. par mois en milieu urbain ivoirien. Cette observation conduit à se demander si la fréquence des hauts revenus ne s'est pas trouvée surestimée par de fausses déclarations émanant de sujets soucieux de se valoriser. Pour le reste, la ventilation semble fournir une image à peu près fidèle de l'échelle des revenus à Abidjan.

2. L'AIDE

2.1. L'aide offerte

2.1.1. Son importance

	N	%
Déclarent n'aider personne	80	16,5
Aident une ou plusieurs personnes	396	81,5
Refusent de répondre	10	2,0
T O T A L	486	100,0

Tableau VI -

Dans leur grande majorité (81,5%), les membres de cet échantillon déclarent apporter, sous une forme ou une autre, une aide à l'extérieur de leur foyer. Peu nombreux sont ceux qui refusent de répondre : l'aide est ressentie comme une obligation morale et l'on tire fierté de ne point s'y soustraire.

En dépit d'une possible surestimation, ces fréquences donnent un reflet de l'ampleur du phénomène d'assistance en milieu populaire abidjanais. La solidarité qui s'y exprime prend source au village et dans l'éthnie ; loin de l'affaiblir, les difficultés d'existence propres à la ville et les disparités entre revenus urbains d'une part, entre revenus ruraux et urbains d'autre part, en multiplient les occasions de manifestation.

La certitude de recevoir une aide matérielle d'émigrés, parents ou membres du même village, constitue par elle-même un facteur important d'exode vers la ville. Cette assurance crée chez les jeunes ruraux un climat psychologique de sécurité face à l'avenir qui vient ajouter aux autres déterminants connus : insuffisance des revenus par manque de terre ou de moyens d'exploitation, répulsion à l'égard des travaux des champs, lumières de la ville etc....

2.1.2. Son volume

VOLUME DE L'AIDE (NOMBRE DE PERSONNES AIDEES)	SUR LE NOMBRE TOTAL DE REPONSES			SUR LE NOMBRE DE REPONSES AFFIRMATIVES		
	N	%	% cumulés	N	%	% cumulés
Aident 1 seule personne	218	45,0	45,0	218	55,0	55,0
Aident 2 personnes	126	26,0	71,0	126	32,0	87,0
Aident 3 personnes	34	7,0	78,0	34	8,5	95,5
Aident 4 personnes ou plus de 4 personnes	18	3,5	81,5	18	4,5	100,0
Déclarent n'aider personne	80	16,5	-	-	-	-
Refusent de répondre	10	2,0	-	-	-	-
T O T A L	486	100,0	-	396	100,0	

Tableau VII -

Le tableau VII fait apparaître une concentration de l'aide sur un nombre restreint de bénéficiaires : 45% des sujets interrogés n'aident qu'une seule personne et 3,5% seulement

aident quatre personnes ou plus. Ces proportions sont respectivement de 55% et 4,5% si l'on ne tient compte que de ceux qui aident.

Aider est certes un devoir devant lequel on ne se dérobe pas mais qu'on accomplit au bénéfice de quelques intimes soigneusement choisis. Les tableaux suivants nous le confirmeront.

2.1.3. Le volume de l'aide selon l'ancienneté dans la ville

Volume del'aide Ancienneté à Abidjan	SUR LE NOMBRE TOTAL DE REPONSES							SUR LE NOMBRE DE REPONSES AFFIRMATIVES				
	1 p.	2 p.	3 p.	4 p. +	0	N.R.	T.	1 p.	2 p.	3 p.	4 p.	T
moins de 6 ans	34 43%	16 20%	6 8%	2 3%	20 26%	0 0%	78 100%	34 59%	16 28%	6 10%	2 3%	58 100%
de 6 à 10 ans	82 47%	42 24%	10 6%	10 6%	30 17%	0 0%	174 100%	82 57%	42 29%	10 7%	10 7%	144 100%
plus de 10 ans	102 44%	68 29%	18 8%	6 2%	30 13%	10 4%	234 100%	102 53%	68 35%	18 9%	6 3%	194 100%
TOTAL	218 45,0%	126 26,0%	34 7,0%	18 3,5%	80 16,5%	10 2,0%	486 100,0%	218 55%	126 32%	34 9%	18 4%	396 100%

Tableau VIII -

Le volume du soutien apporté par ceux dont l'expérience urbaine est supérieure à 10 ans n'est pas beaucoup plus important que celui de l'aide servie par les "nouveaux". D'une tranche d'ancienneté à l'autre, la répartition des sujets selon le nombre de personnes aidées est assez voisine.

On ne relève qu'une faible diminution du nombre de ceux qui n'apportent aucun soutien, au fur et à mesure de l'ancienneté en ville (26%, 17%, 13%). Ce phénomène est associé à une très légère augmentation de ceux qui aident deux personnes (20%, 24%, 29% du total des réponses soit 28%, 29%, 35% du total des réponses affirmatives).

Ces deux constatations, confirmées par entretiens, permettent de penser que les comportements d'assistance commencent à se manifester peu de temps après l'installation en ville, lorsque la base économique est assurée. Ces comportements se poursuivent d'une manière stable et continue, au bénéfice des mêmes personnes. Les "résistances" à aider sont, elles aussi, durables.

Très rapidement donc, le néo-citadin, d'abord dépendant, participe au phénomène d'entraide en tant que donateur mais son ancrage progressif en ville n'a pas pour incidence d'accroître le volume de sa contribution.

2.1.4. Le volume de l'aide selon les revenus

Tranche de revenus	Volume de l'aide	n'aident personne	aident 1 personne	aident 2 personnes	aident 3 personnes	aident 4 personnes ou plus	non réponses	TOTAL						
moins de 70.000 F.CFA	34	25%	54	42%	32	25%	4	3%	4	3%	2	2%	128	100%
de 71 à 100.000 F.CFA	10	9%	62	54%	20	18%	12	10%	8	7%	2	2%	114	100%
+ de 100.000 F.CFA	2	2%	38	45%	30	36%	8	10%	6	7%	0	0%	84	100%
Non réponses ou chômage	36	23%	64	40%	44	27%	10	6,2%	0	0%	6	3,7%	160	100%
TOTAL	82	16%	218	45%	126	26%	34	7%	18	4%	10	2%	486	100%

Tableau IX -

La ventilation du volume de l'aide selon les revenus personnels est plus significative. On pourrait penser, en toute logique, que la base économique intervienne dans l'effort d'assistance. Le pourcentage de ceux qui ne fournissent aucune aide paraît effectivement varier en proportion inverse du montant des revenus (25%, 9%, 2%). Au demeurant, la relation entre revenus et aide n'est pas manifeste dans toutes les strates formées par ceux qui déclarent porter assistance.

Si, d'une manière générale, le volume de l'aide ne présente pas une augmentation sensible par rapport à l'accroissement des revenus, à tout le moins ne diminue-t-il pas. L'impression d'ensemble est plutôt celle d'une constance.

2.1.5. La régularité et la fréquence de l'aide

REGULARITE DE L'AIDE	Total des sujets		Total de l'aide	
	N	%	N	%
Aident régulièrement	292	16,5	292	74
Aident irrégulièrement	102	60,0	102	26
N'aident personne	80	21,0	-	
Refusent de répondre	12	2,5	-	
T O T A L	486	100	394	100.

Tableau X -

60% des sujets interrogés apportent un soutien se manifestant d'une manière régulière. Si l'on ne retient que le nombre de ceux qui aident, la fréquence correspondante est de 74%. Cette dernière proportion, associée au caractère le plus souvent monétaire de l'aide fournie, apparaît en rapport évident avec le statut de salarié de nombreux sujets. Le tableau XI vient vérifier cette observation.

Fréquence des aides régulières	N	%
Hebdomadaire	6	2
Mensuelle	232	79
Trimestrielle	32	11
Semestrielle	10	4
Fréquences diverses	12	4
T O T A L	292	100

Tableau XI -

Les aides régulières, les plus appréciées, sont à 80% mensuelles ; elles interviennent en début et fin de mois peu après la perception des salaires. Les aides trimestrielles (11%) proviennent des pensions et retraites.

Les tableaux X et XI mettent en évidence une liaison entre la sécurité matérielle assurée par des emplois salariés et l'effort d'assistance.

2.1.6. La régularité de l'aide selon les revenus

Tranches de revenus	pas d'aide	aide irrégulière	aide régulière	aide régulière et irrégulière	N.R.	TOTAL
moins de 70.000 F.CFA	34 26%	24 18%	60 49%	8 6%	2 1%	128 100%
de 70.000 à 100.000 F.CFA	10 9%	24 21%	68 59%	10 9%	2 2%	114 100%
plus de 100.000 F.CFA	2 2%	22 26%	42 50%	18 22%	0 0%	84 100%
Non réponses ou chômage	36 23%	32 20%	64 40%	20 12%	8 5%	160 100%
T O T A L	82	102	234	56	12	486 100%

Tableau XII -

L'apport d'une assistance régulière n'apparaît pas en relation étroite avec le niveau de revenus dont on dispose, le pourcentage formé par ceux qui aident régulièrement n'augmentant pas à la mesure de l'accroissement des revenus déclarés : 49% dans la tranche des revenus inférieurs à 70.000 francs, 59% dans la tranche des revenus compris entre 70.000 et 100.000 francs, 50% dans celle constituée par les revenus supérieurs à 100.000 francs. Par contre, la fréquence de l'aide déclarée comme irrégulière semble croître parallèlement au niveau de revenus : 18%, 21%, 26%.

Ces chiffres mettent en lumière un phénomène de protection chez ceux qui disposent des plus hauts revenus : l'aide accordée d'une manière régulière diminue notablement cependant que celle fournie irrégulièrement apparaît plus fréquemment.

Au cours des entretiens les sujets concernés justifient leur tendance à la limitation des débours affectés à l'aide par le souci de maintenir leur pouvoir d'achat à un niveau qui corresponde à celui de leur classe socio-économique.

### 2.1.7. Les formes de l'aide

L'assistance prend deux formes : monétaire par la remise ou l'envoi d'espèces, en nature par le don de produits locaux ou manufacturés.

FORMES D'AIDE	N	%
Aide en espèces	316	65,0
Aide en nature	56	11,5
Aide combinée	24	5,0
T O T A L	396	81,5

Tableau XIII -

L'aide en espèces l'emporte (65%). Vérité d'évidence dans un milieu où l'essentiel des revenus résulte des salaires et des bénéfices artisanaux ou commerciaux. Les espèces sont en outre plus pratiques à transporter lorsque les bénéficiaires résident à l'intérieur du pays.

L'aide en nature est principalement constituée par des biens manufacturés dont l'éventail est plus large en ville qu'au village ; matériaux de construction, ciment, piquets, grillage, provende pour bétail. Ces dons volumineux sont d'autant plus fréquents que les bénéficiaires résident à proximité d'Abidjan (1).

Les émigrés se rendant au village transportent assez souvent des produits vivriers frais, mais il s'agit en fait de produits de luxe, bananes douces, ignames du nord, manioc, achetés sur un marché de la capitale et en cours de voyage, dans une agglomération ou au bord d'une route. Il est à noter que les points de vente de ces produits locaux sont fréquemment situés près des gares routières, l'acheminement depuis les régions productrices étant effectué par de petits porteurs.

Parmi les produits cités, figurent en tête le poisson et la viande, les conserves (sardines, pâté), le sucre, le lait en poudre et concentré, le café, la farine de blé et le riz.

---

(1) Les centres secondaires sont en général bien approvisionnés en produits manufacturés. Les produits pondéreux sont évidemment moins souvent transportés.

Viennent ensuite les boissons alcoolisées ou gazéifiées, les cigarettes, les produits d'entretien (savon de marseille et détergents), le matériel de cuisine et les combustibles (pétrole, gaz), les vêtements et tissus (pagnes, draps, couvertures, serviettes), les chaussures, les outils et produits agricoles (machettes, pelles, pioches, tronçonneuses, pulvérisateurs, sacs d'engrais, sachets pour plants de cacao, sachets de fongicides), les matériaux de construction (chevrons, tôles, grillage, petite quincaillerie, sacs de ciment), le petit bétail et les animaux de basse-cour, les livres scolaires et les médicaments enfin.

Lorsque des sommes d'argent sont remises à titre de cadeau, elles servent à rémunérer les manoeuvres sur les plantations, à acheter des produits pharmaceutiques ou à scolariser les enfants.

2.1.8. Les liens de parenté entre bénéficiaires et donateurs

CATEGORIES	N	%
Père	207	16
Mère	168	13
Germain	155	12
Fils, Filles	168	13
Oncles, Tantes	142	11
Grands-parents	116	9
Beaux-parents	39	3
Fils et filles classificatoires	78	6
Frères et soeurs classificatoires	103	8
Grands-parents classificatoires	65	5
Amis	52	4
T O T A L	1293	100

Tableau XIV -

Le tableau XIV, dressé par unités d'aide fournie, fait apparaître que c'est dans le cadre de la famille étendue que s'exprime l'essentiel du phénomène d'assistance, malgré une tendance à en élargir le cercle selon le principe classificatoire.

L'aide va d'abord aux ascendants directs (16 et 13% du total des unités d'aide) vis-à-vis desquels elle est présentée comme un strict devoir. Viennent au second rang les descendants directs, fils et filles (13%), suivent les germains (12%), puis les oncles et tantes des deux parentèles (11%). Les beaux-parents sont, curieusement, rarement cités (3%). Les amis ne représentant que 4% des cas.

2.1.9. Les conditions de la remise de l'aide

CONDITIONS DE REMISE	N	%
Déclarent n'aider personne	80	16,5
Remettent leur aide à l'occasion d'une visite du bénéficiaire	171	35,0
Remettent leur aide en rendant visite	87	18,0
Remettent leur aide à un intermédiaire	63	13,0
Envoient des mandats	73	15,0
Refusent de répondre	12	2,5
T O T A L	486	100,0

Tableau XV -

C'est, le plus souvent, à l'occasion d'une visite du bénéficiaire que l'aide est accordée (35%). Cependant, 18% des donateurs se rendent à domicile pour remettre leurs présents. Un intermédiaire est utilisé dans 15% des cas et la voie postale (mandats) est employée d'une manière égale. Ces deux derniers modes de remise concernent surtout des bénéficiaires résidant à l'intérieur du pays.

2.1.10. Les lieux de résidence des bénéficiaires

LIEUX DE RESIDENCE DES BENEFICIAIRES	N	%
Au village	166	42
Dans une ville de la région d'origine	97	25
Dans une ville hors de la région d'origine	44	11
à Abidjan	63	16
Combinaisons diverses	24	6(1)
Total des sujets qui aident	394	100

Tableau XVI -

La répartition résidentielle des bénéficiaires met en lumière l'importance des attaches avec la région d'origine puisque 42% des aides vont au village natal et 25% vers des villes du pays.

Parmi les bénéficiaires résidant en ville (16%), on trouve en majorité des sujets nés au village et installés en milieu urbain d'une manière précaire, dépendant le plus souvent d'un parent ou d'un ami qui assure leur subsistance. Ces observations soulignent le rôle joué par les centres secondaires dans le processus d'exode rural.

2.2. L'aide en retour

Les émigrés ne sont pas uniquement des fournisseurs ; ils peuvent être eux-mêmes bénéficiaires d'une aide d'origine urbaine ou rurale.

2.2.1. Son volume

FREQUENCE DE L'AIDE EN RETOUR	N	%
Déclarent ne pas recevoir d'aide en retour ou refusent de répondre	369	76
Déclarent recevoir une ou plusieurs aides en retour	117	24
T O T A L	486	100

Tableau XVII -

(1) Le biais qu'introduit cette catégorie n'est pas important vu la faiblesse des effectifs qui la constituent.

Les réponses négatives apparaissant sur le tableau XVII sont nombreuses (76%), trop nombreuses pour refléter la réalité. Il y a tout lieu de penser que ces fréquences élevées trouvent leur origine dans des sentiments de pudeur liés aux images qu'on se forme de la ville en tant que lieu de réussite obligée. Il faut aussi tenir compte du statut socio-économique de nos sujets ; ce sont des chefs de famille pour la plupart actifs et donc moins aptes à susciter des sentiments d'entraide.

CUMULS D'AIDE	N	% DU NOMBRE DE REponses AFFIRMATIVES	% DU NOMBRE TOTAL DE SUJETS
1 aide	84	72	17
2 aides	27	23	6
3 aides	6	5	1
T O T A L	117	100	24

Tableau XVIII -

Le tableau XVIII fournit une ventilation de l'aide en retour selon son caractère unique ou multiple. Il apparaît que l'aide en retour multiple est rare : 72% des sujets aidés en retour ne reçoivent qu'une seule aide, 28% seulement plus d'une aide. Ces fréquences représentent respectivement 17% et 7% de l'ensemble des sujets interrogés.

2.2.2. Ses formes

FORME DE L'AIDE EN RETOUR	N	% DU NOMBRE DE REponses AFFIRMATIVES	% DU NOMBRE TOTAL DE REponses
Espèces	68	58	14
Nature	29	25	6
Combinée	20	17	4
T O T A L	117	100	24

Tableau XIX -

Le tableau XIX fait apparaître que cette aide en retour consiste principalement en une remise d'espèces (58% du total des aides) ; l'aide en retour exprimée en nature est plutôt rare (25%). On peut s'en étonner lorsqu'on sait, grâce aux fréquences

exprimées par le tableau XVI, que 34% des bénéficiaires de l'aide-  
"aller" sont des ruraux, comme tels producteurs de vivriers. On  
s'en étonnera moins si l'on se réfère aux statistiques présentées  
sur le tableau XXII, mettant en lumière le fait que 13% seule-  
ment des donateurs "en retour" résident en milieu rural.

2.2.3. Les conditions de la remise de l'aide en retour

CONDITIONS DE REMISE	N	%
Visite du donateur en retour	61	39
Visite de l'aidé en retour	48	43
Commissions, intermédiaires	6	4
Envoi de mandats	22	14
TOTAL (des unités d'aides en retour)	157	100

Tableau XX. -

C'est, le plus souvent, à la faveur d'une visite du bé-  
néficiaire, c'est-à-dire de l'enquêté, que l'aide en retour s'ex-  
prime (43% des unités d'aide en retour). Le faible nombre de cas  
où des "commissions" et mandats sont mentionnés laisse à penser  
que les émigrés mettent rarement à contribution leurs relations  
villageoises.

2.2.4. Lieux de résidence des donateurs en retour

LIEUX DE RESIDENCE		N	%	
Village natal		20	13	
Ville du pays		11	7	
Ville hors du pays		20	13	
Abidjan	même quartier	38	106	24
	quartier différent	68		43
TOTAL		157	100	

Tableau XXI -

Les pourcentages présentés sur le tableau XXI tendant à confirmer que l'aide en provenance du milieu rural ne représente qu'une minime partie de l'assistance reçue "en retour" (20%), l'essentiel provenant de la ville elle-même (67%).

LIEUX DE RESIDENCE	Néo-citadins fournissant une aide allant vers		Néo-citadins recevant une aide venant de		TOTAL		
	N	/10 /100	N	/10 /100	N	/10 /100	
Village d'origine	166	89/100	20	11/100	186	100/100	
Ville de la région d'origine	97	90/100	11	10/100	108	100/100	
Ville hors de la région d'origine	44	7/10	20	3/10	64	10/10	
Total des résidents à l'intérieur du pays	307	86/100	51	14/100	358	100/100	
Abidjan	63	37/100	106	63/100	169	100/100	

Tableau XXII -

Le tableau XXII montre l'importance du déséquilibre existant entre la capitale et le pays en matière d'échange d'aide : après cumul des cas d'aide où le village d'origine est concerné, la ventilation entre aide-"aller" et aide-"retour" fait apparaître combien le nombre de cas où des néo-citadins aident des villageois (89/100) est supérieur à celui où des villageois portent assistance aux émigrés en ville (11/100). Il en est de même pour les villes de l'intérieur, qu'elles se situent dans (90/100, 10/100) ou hors (7/10, 3/10) de la région d'origine.

Au total, les "provinciaux" concentrent à leur profit 86/100 des échanges entre la ville et l'intérieur. En conséquence le nombre de cas où des membres de notre échantillon fournissent une aide à d'autres citadins est inférieur (37/100) à celui où ils trouvent assistance auprès d'eux (63/100).

Si les émigrés destinent le plus souvent leur aide à leurs relations provinciales et notamment à celles vivant dans leur village natal, ce n'est pas à elles qu'ils font généralement appel lorsqu'il s'agit d'être secouru.

Il apparaît donc bien que le foyer d'assistance se situe en ville, qu'il rayonne au profit des régions de l'intérieur cependant qu'une partie non-négligeable de l'aide dont bénéficient les néo-citadins se développe dans le cadre intra-urbain.

### 3. LES ASSOCIATIONS

#### 3.1. Leur popularité

POPULARITE	N	%
Adhèrent à une ou plusieurs associations	340	70
N'adhèrent à aucune association	136	28
Refusent de répondre	10	2
T O T A L	486	100

Tableau XXIII -

Les fréquences portés sur le tableau XXIII montrent combien les associations, sous leurs multiples formes, attirent les néo-abidjanais. Cette abondance de groupements associatifs, relevée dans d'autres grandes villes africaines, constitue un phénomène de cohésion sociale considérable. Ceux qui déclarent n'adhérer à aucune association (28%) en donnent pour cause le caractère récent de leur venue en ville, qui ne leur a pas permis de disposer de revenus suffisants ou de trouver un membre pour les parrainer. C'est plus rarement qu'ils invoquent le peu de confiance qu'elles leur inspirent.

ADHESIONS MULTIPLES	N	%
Adhèrent à une seule association	326	95
Adhèrent à deux associations	14	5
T O T A L	340	100

Tableau XXIV -

Le tableau XXIV vient renforcer le témoignage qu'apporte le précédent sur la fréquence du phénomène en dégageant les adhésions multiples : 5% des adhérents font partie de deux associations.

3.2. Leurs dimensions

TAILLE DE L'ASSOCIATION	N	%
de 3 à 20 membres	8	12
de 21 à 40 membres	22	33
de 41 à 70 membres	19	29
+ de 70 membres	15	26
T O T A L	64	100

Tableau XXV -

On voit ici que les associations présentent une grande diversité de taille, l'éventail allant des tontines entre amis et voisins, plus ou moins éphémères, aux grandes amicales dont les objectifs sont explicites, les réunions périodiques et les statuts déposés.

D'une manière générale, le nombre d'adhérents est élevé puisque 62% des associations présentent des effectifs compris entre 21 et 70 membres.

3.3. Leur répartition selon les objectifs

MODELES D'ASSOCIATION	N	%
Mutuelles à base villageoise	219	62
Mutuelles à base régionale ou ethnique	43	12
Mutuelles professionnelles	14	4
Associations de modernisation de village	78	22
TOTAL N = Nombre total d'adhésions	354	100

Tableau XXVI -

Le classement des associations selon les objectifs qu'elles poursuivent permet de dégager trois catégories majeures. N'ont été pris en compte que les objectifs prioritaires car, dans la plupart des cas, ces groupes remplissent plusieurs rôles.

La catégorie la mieux différenciée est constituée par les mutuelles et tontines à base de recrutement citadin qui voient le jour dans les milieux professionnels, principalement dans les ministères et services publics, où leur éclosion se trouve favorisée par le face-à-face quotidien. Il arrive souvent qu'elles recrutent sur une base ethnique, notamment lorsque les effectifs du service sont importants. Ainsi les Attié des services municipaux d'Abidjan sont organisées en mutuelle et les Baoulé de la Société des Eaux de Côte d'Ivoire (SODECI) ont une tontine qui rassemble bon nombre d'employés.

Ces groupements sont rarement attestés dans notre échantillon (4%) et comme le signalait J.-M. GIBBAL en 1974<sup>(1)</sup>, leur existence est très éphémère. D'une part la communauté professionnelle n'instaure pas un lien aussi solide que l'appartenance ethnique, d'autre part les mutations et changements d'affectation contribuent à modifier rapidement la composition de ces groupes dont l'existence repose sur l'engagement à verser régulièrement une cotisation. Dès que l'un des membres ne respecte plus ou n'est plus en mesure de respecter cet engagement, la tontine tourne court.

(1) J.-M. GIBBAL, Citadins et villageois dans la ville africaine. Maspero, 1974.

Les mutuelles professionnelles à base villageoise ou ethnique font la transition avec la seconde catégorie, la plus fournie, formée par les associations dites "d'originaires", groupes d'entraide rassemblant les ressortissants d'un village, d'une région, d'une ethnie.

Dans leur fonctionnement, ces associations ne diffèrent pas des groupements à base de recrutement citadin.

Le niveau de participation est élevé : 62% des personnes questionnées ont déclaré faire partie d'une association à base villageoise, 12% d'une association à base régionale ou ethnique.

Il s'agit donc d'une forme de solidarité extrêmement répandue en milieu populaire abidjanais qui témoigne de la solidité de l'attachement au pays et de l'efficacité du rôle de ce lien dans le processus d'adaptation à la vie urbaine.

L'objectif prioritaire est d'apporter un soutien matériel aux membres en difficulté : chômage, maladie, funérailles (transport des corps), accession au logement, scolarisation etc... Elles disposent, pour la plupart, d'une tontine fonctionnant selon le principe bien connu du crédit rotatif, permettant de réaliser une épargne forcée dont on trouvera l'utilisation pour démarrer un petit commerce ou accéder à la propriété. Elles suppléent aux difficultés d'obtention du crédit bancaire.

Ces associations apportent un soutien moral et c'est souvent dans leur cadre que sont organisées, par quartier, les loisirs collectifs des ressortissants d'une ethnie, que sont réglés les litiges ou que sont assistés les dirigeants du club sportif local en visite à Abidjan.

Il va de soi que les néo-citadins peuvent aussi, surtout lorsque leur pays d'origine est proche de la capitale, être affiliés à des tontines villageoises.

Troisième catégorie de groupements rencontrée chez les néo-citadins, les associations de modernisation de village représentent 22% du total des adhésions recensées dans notre échantillon.

Leur but principal, qui apparaît dans le sigle qu'elles se donnent, est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie rurales.

Ces associations résultent de la convergence d'un double courant prenant source dans l'exaltation des valeurs paysannes suscitée par l'idéologie nationale :

Très tôt, les dirigeants ivoiriens ont invité les élites à donner l'exemple en ouvrant des plantations et en bâtissant au village des demeures modernes. Cette action d'incitation au retour à la terre a rejoint le souci des émigrés d'accroître leurs revenus par des entreprises agricoles et de marquer leur réussite et leur fidélité au pays par la construction de résidences secondaires de prestige, où ils projettent de finir leurs jours. S'exprime aussi leur souci de s'assurer des funérailles villageoises convenables au cas où ils décèderaient en ville.

La multiplication des attaches rurales conduisit donc les cadres à se rassembler pour mener une action plus efficace en faveur de leur village. (1)

Dans le même temps, les pouvoirs publics, par le biais de l'Office National de Promotion Rurale (O.N.P.R.) exhortaient les paysans à s'organiser, sous la forme de "groupements à vocation Coopérative" (G.V.C.), pour assurer une meilleure rentabilisation de leurs productions.

---

(1) Les objectifs principaux de la MUDEK (Mutuelle pour le Développement de Krégbé-Arrah), définis dans le quotidien ivoirien Fraternité-Matin du 17 avril 1981 par son Secrétaire Général sont les suivants :

- Maintenir le contact avec son milieu traditionnel,
- Créer avec les parents un bloc solidaire,
- Harmoniser les initiatives et actions en matière de développement économique et social.

Et le chroniqueur d'ajouter : "Au-delà des retrouvailles joyeuses, les ressortissants de Krégbé vont mettre à profit cette occasion pour se définir de nouvelles actions sociales à réaliser. En effet le but principal de la MUDEK est d'animer le développement économique et social. Depuis sa création, elle a eu l'initiative du lotissement du village, financé par les paysans eux-mêmes. Elle a créé un climat de solidarité et de cohésion entre tous les ressortissants du village. Néanmoins, l'action la plus frappante demeure la construction de trois salles de classe dotées de logements de maîtres.

Le mérite de cette action revient aux travailleurs résidant en ville et notamment à Abidjan. Grâce à leurs cotisations, ils ont signé un contrat pour la construction de six classes. La première tranche est déjà achevée. Les retrouvailles du week-end vont permettre d'arrêter de nouvelles dispositions pour ne pas faillir à sa mission originelle : animer le développement de Krégbé".

Les associations de modernisation de village vont jouer auprès de G.V.C. un rôle de conseil et d'entraînement en matière de développement agricole et de changement social, en collaboration étroite avec les autorités locales : diversification des cultures et perfectionnement des techniques, regroupement des unités résidentielles en vue d'une amélioration des infrastructures, assainissement, adduction, électrification, lotissement et amélioration des équipements sociaux : école, maternité et dispensaire, ambulance, chapelle, maison de jeunes. Les projets sont parfois chimériques : barrage, terrain d'atterrissage, route bitumée, central téléphonique.

C'est aussi grâce à leur rôle au sein des associations de modernisation que les cadres émigrés peuvent s'affirmer comme leaders en participant au pouvoir local. Cette action leur fournit un tremplin politique de choix, surtout depuis les dernières mesures de démocratisation qui ont permis aux masses rurales d'élire leurs représentants à l'Assemblée Nationale. Même lorsque l'impulsion trouve sa source en ville, la participation de nombreux paysans aux associations de modernisation contribue à stimuler la vie sociale villageoise.

La presse locale, dans sa chronique des avis et communiqués annonce les réunions. articulièremment, nombreuses durant les fins de semaines et les fêtes "à ponts", elles sont l'occasion de retrouvailles et d'agapes<sup>(1)</sup>.

Ces associations ne sont cependant pas sans susciter des critiques parfois sévères : témoin l'encart de Fraternité-Matin, intitulé "Haro sur la réunionite", publié le 17 avril 1981, à la veille de Pâques, parmi les nombreuses convocations à des assemblées.

Le journaliste s'étonne tout d'abord "que l'on ait attendu ce week-end de fête pour décider d'accorder aux problèmes latents ou réels l'importance qu'ils méritent". Puis il s'en

---

(1) Dans ses nouvelles régionales du 17 avril 1981, Fraternité-Matin consacre une pleine page aux assemblées organisées dans le cadre de ces associations, sous le titre "Le week-end pascal à l'intérieur, prières, réjouissances et réunions de développement".

On y apprend que la communauté rurale de Krinjabo (Aboisso) fête l'inauguration d'une maternité qui est l'oeuvre de la mutuelle des originaires. L'auteur de cette chronique souligne des réunions importantes à Llobo et Lebokro (Yamoussokro) où "les ressortissants sont priés de rejoindre leur terroir pour discuter de l'avenir de leur village". (cf. Annexe 2).

prend à leur action : "elles s'arrogent toutes des objectifs nobles mais l'histoire nous a appris que si les sociétés de développement foisonnent, très peu d'entre elles ont une réelle activité de promotion qui concourt à l'amélioration des conditions et niveaux de vie des populations qu'elles sont censées représenter. Pompeusement baptisées journées de concertations ou de réflexion, certaines de ces réunions se transforment en simples retrouvailles joyeuses, avec comme élément dominant une "grande bouffe". Grâce aux cotisations difficilement réunies, on va se payer des festins royaux abondamment arrosés. On prendra soin pour se donner bonne conscience de prononcer des discours rappelant l'urgence des priorités et se féliciter des progrès accomplis malgré la modicité des moyens... Au cours d'interminables discussions, on entendra des propositions, des projets, bref des mots. Le tout débouchera sur des engagements fermes mais le travail sera confié à des commissions dont les membres vont se disperser aux quatre coins du pays... La tâche se perd dans l'indifférence des membres incapables de se réunir ou préoccupés par leur quotidien..."

Le chroniqueur stigmatise ensuite la vanité des cadres émigrés face aux paysans : "on peut reprocher à ces intellectuels le paternalisme avec lequel ils traitent leurs parents. Imbus de leurs connaissances, ils élaborent des programmes d'activités sans consulter les populations qu'ils prétendent vouloir satisfaire. Et très souvent ces populations ne réagissent pas favorablement aux projets. Leur prise de distance n'est pas nécessairement le résultat d'une indifférence mais plutôt la traduction d'une certaine peur doublée de déception. Les parents ont effectivement peur de l'arrogance de ces jeunes qu'ils ont scolarisé aux prix de mille sacrifices. Ils sont déçus par leur attitude de puissance et de suffisance qui font de leurs assemblées un conclave pour membres d'un cercle fermé ou le transfert au village de leur réunionite".

Deux autres enquêtes portant sur les formes de solidarité ont été récemment réalisées en milieu urbain africain. De nombreuses similitudes entre observations viennent valider les résultats de la présente étude.

La plus ancienne de ces enquêtes, menées par J.-M. GIBBAL avait déjà pris pour cadre la ville d'Abidjan<sup>(1)</sup> ; la seconde conduite par l'auteur de ces lignes, s'est déroulée à Yaoundé, capitale administrative du Cameroun<sup>(2)</sup>.

Dans les trois cas, le phénomène d'assistance manifeste une grande ampleur. Il s'exprime principalement par des dons en espèces allant de la ville au village d'où sont issus les néo-citadins. La destination rurale de l'aide est particulièrement sensible à Yaoundé, cité de taille plus modeste qu'Abidjan, où les relations ville-campagne sont plus fluides et partant le volume des échanges plus important<sup>(3)</sup>.

Les personnes qui bénéficient d'une manière prioritaire de l'assistance fournie par les émigrés sont, à Yaoundé comme à Abidjan, des proches parents, ascendants et descendants directs ainsi que germains.

La participation des néo-citadins au phénomène s'exprime d'une manière précoce, dès que les besoins élémentaires de la maisonnée sont satisfaits.

Pris en tant que facteur d'intégration, l'ancienneté d'installation en ville ne semble pas déterminer le volume de l'aide décernée.

Le niveau économique entre certes en jeu mais la relation n'est vérifiée que pour les catégories moyennes : il apparaît que les sujets dotés des ressources pécunières les plus élevées tentent de se dégager de la contrainte qu'impose l'aide familiale. Cette propension, plus sensible à Abidjan qu'à Yaoundé, est à mettre en rapport avec des différences d'échelle qui créent, en milieu abidjanais, des conditions de vie induisant, face aux revenus, des attitudes qui empruntent plus largement aux modèles occidentaux.

---

(1) J.M. GIBBAL Ibid.

(2) B. DELPECH, "Du village au quartier", Travaux et Documents de l'I.S.H. N° 10, 220p., multigr.

(3) L'enquête concernait de surcroît les ressortissants d'une ethnie proche de la ville.

L'aide affecte fréquemment, tant à Abidjan qu'à Yaoundé, une périodicité mensuelle liée au statut de salariés d'un grand nombre d'émigrés.

Pour ce qui concerne la réciprocité des aides, les observations divergent : importante et fournie le plus souvent en nature à Yaoundé, l'aide en retour paraissait, dans les années 60 à Abidjan, en situation d'équilibre par rapport à l'aide-"aller". Il n'en est plus de même en 1980, où elle est rarement attestée et souvent versée en espèces.

Ces observations témoignent d'une transformation des relations ville-campagne déterminée par la croissance urbaine, entre une ville de taille moyenne, sise à l'intérieur des terres, sans rupture avec son environnement rural, et la capitale ivoirienne, mégapolis en expansion démographique rapide.

Par leur foisonnement, leur diversité, la promptitude avec laquelle les néo-citadins s'y affilient, les associations constituent un élément important des nouveaux rapports sociaux qui s'élaborent en ville.

Véritables organismes d'épargne et de crédit bien que souvent sans statut légal, fondées sur la communauté de l'ethnie ou des activités professionnelles, les tontines sont, à Abidjan comme à Yaoundé, un recours pécuniaire pour les couches modestes de la population, qui ne peuvent, en raison même de la modicité de leurs ressources, avoir accès au crédit bancaire.

A Abidjan, le phénomène saillant est la multiplication des associations dites de modernisation. Nées du sentiment d'appartenance villageoise et ethnique, elles expriment, par des initiatives en matière de développement, l'attachement porté par les émigrés à leur village ou leur région, tout en offrant aux jeunes cadres installés dans la capitale l'opportunité de s'engager dans des activités politiques au profit de leur milieu natal.

A N N E X E S

ANNEXE 1

QUELQUES ASSOCIATIONS A ABIDJAN

DENOMINATION	SIEGE		BUTS	NOMBRE ADHERENTS
A.R.E.A.Y. "Association de Regroupement et d'Entraide des Attié de Yopougon"	Y		Entraide et Regroupement	15 personnes
"La vie entre Attié"	K		Entraide	10 personnes
"Club AHIZE". Association des Ressortissants de Dabou	T		Entraide, loisirs	20 personnes
"A la belle étoile". Club des jeunes de Vavoua (Gagnoa)	A		Loisirs	15 personnes
MUDERGA : Mutuelle de Développement de la région de Gagnoa	C		Développement	60 personnes
Cercle des Jeunes de Lakota : tous les fonctionnaires de la Sous-Préfecture.	Y		Entraide et Développement	12 personnes
MUDEGA : Mutuelle de Développement Economique de Grand-Akouzim (Bingerville)	Y		Entraide et Développement	25 personnes
U.F.S. Union Fraternelle de Sébissou	A		Entraide et Développement	65 personnes
U.F.R.A.Z. Union Fraternelle de Zoum	A		Entraide et Développement	110 personnes
A.J.M. "Association des jeunes de M'Batto"	Y		Entraide et Développement	30 personnes

Y = Yopougon

K = Koumassi

T = Treichville

A = Adjamé

C = Cocody

## ANNEXE 2

Quelques exemples de communiqués concernant les associations de développement et d'originaires.

Réunion des ressortissants d'Ebikro-Ndakro :

"Le Président de la Mutuelle des Ressortissants d'Ebikro-N'Dakro convoque tous les membres de ladite mutuelle résidant sur toute l'étendue du territoire à une grande réunion qui aura lieu le 20 avril à 8 h. à Ebikro-N'Dakro (S/Préfecture d'Ayamé). La présence des uns et des autres est absolument indispensable. (Fraternité-Matin du 17 avril 1981).

Aux ressortissants de Trafla-Gottron :

"M.F.A., Chef du village de Trafla-Gottron, S/Préfecture de Vavoua, convoque tous les ressortissants dudit village pour une assemblée générale qui aura lieu du samedi 18 au dimanche 19 avril à Trafla-Gottron. Tous les fonctionnaires et commerçants sont priés d'y assister et il insiste sur la présence des doyens des fonctionnaires : S.D., directeur de la SATMACI Abidjan, Z.G. à la direction de l'Extra-Scolaire, B.S. douanier à Séguéla, S.B. commandant de la Brigade de Gendarmerie de Man (Ibid.).

A tous les fils de Bahompa :

"M.N.M. ; M. Y.J., M. K.D., respectivement président et vice-présidents du bureau provisoire de l'UGBO, convoquent tous les fils et filles du village de Bahompa, résidant sur toute l'étendue du territoire à une assemblée générale qui se tiendra le dimanche 19 avril à 9 h. précises dans la salle du conseil paroissial de Notre-Dame-des-Apôtres de Treichville (Abidjan). L'ordre du jour étant très important, la présence de chaque fils et fille est obligatoire. (Ibid.)

Association des jeunes ressortissants de Tiébissou :

"M.A., président de l'association des jeunes de Tiébissou résidant à Abidjan et Bouaké remercie toute la population de Tiébissou qui a participé à cette grande semaine culturelle du samedi 4 avril au mercredi 8 avril ... L'association, précise M. A.M. n'a aucune vocation syndicale ni politique. Peut en être membre actif tout ressortissant de Tiébissou résidant en Côte d'Ivoire, s'étant prononcé pour une adhésion volontaire en s'ac-

quittant du droit qui est de 1.000 F. et en s'engageant à verser régulièrement une cotisation mensuelle individuelle fixée à 500 F. Les activités de l'association : voyages, activités sportives, activités culturelles.

Assemblée Générale pour le Développement de Bopri  
(Bocanda) :

"Tous les ressortissants et natifs de Bopri résidant sur toute l'étendue du territoire sont priés d'assister à la grande assemblée générale pour le développement de Bopri le dimanche 19 avril à 9 h. précises à l'Ecole Primaire Publique Blaidy. La présence de tous est impérativement nécessaire. (Ibid.)